



## Compte rendu de l'assemblée générale du 09/11/2024

---

L'assemblée générale de l'entraide apicole de Vendée est convoquée le 9 novembre 2024 à la salle de la Martelle au Poiré sur Vie. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se dérouler conformément aux statuts.

Marcel remercie les participants. Un rappel est fait pour la déclaration de ruches, avant le 31 décembre.

Madame le Maire a été invitée mais s'excuse de ne pas pouvoir être présente.

### **Ordre du Jour de notre AG :**

➤ rapport moral du Président. Vote.

211 adhérents à jour de cotisations en 2024, en très grande majorité de Vendée.

Nous sommes toujours à peu près au même niveau tous les ans.

83 % d'hommes et 17 % de femmes. Cette évaluation est approximative, mais la tendance d'une année sur l'autre est exacte avec une discrète augmentation de la proportion d'apicultrices.

La légère baisse par rapport à l'année dernière (224 adhérents en 2023) peut s'expliquer par le contingentement des inscriptions au rucher école, peut être aussi par le flou ayant existé sur les assurances l'année dernière.

Il serait souhaitable pour l'avenir d'envoyer dans un 1<sup>er</sup> temps une convocation pour l'AG, puis les documents assurance dès que nous connaissons les tarifs de l'UNAF. Cette année, nous allons payer plus à l'UNAF que ce qui a été demandé aux adhérents.

Il faut essayer d'identifier les causes de cette légère baisse : l'offre correspond-elle à ce qui est attendu ? Est-ce un problème lié aux assurances ? Il ne faut pas hésiter à dire les choses pour que nous puissions nous améliorer.

### **NOMBRE DE RUCHES :**

Répartition homogène et constante d'une année sur l'autre. Nous sommes avant tout des petits apiculteurs et pluriactifs.

143 adhérents (69 %) ont moins de 10 ruches. 2 en ont plus de 200. 23 % n'ont pas de ruche.

Le nombre total de ruches est de 2935, ce qui est assez significatif.

### **REUNION DU CA.**

Le CA s'est réuni 7 fois. Les principales missions sont : évolution de la politique, investissements, gestion de l'association, organisation...



## Compte rendu de l'assemblée générale du 09/11/2024

---

### POLITIQUE GENERALE :

- Cire : élément essentiel de la qualité de l'hygiène de nos ruches. C'est un élément important. En France, nous consommons plus de cire que nous en produisons. Nous importons donc de la cire, donc aussi des problèmes (mauvaise qualité, cire polluée...). Il faut apprendre à travailler la cire, de façon à produire de la qualité. Tous les ans, l'EAV organise une journée cire qui a pour but d'apprendre ou de parfaire notre façon de faire. Toutes les cires qui ne sont pas de qualité sont refusées par l'EAV. Ce n'était pas le cas il y a quelques temps mais nous nous devons d'être irréprochables.
- Les dernières analyses faites sur nos lots montrent que la qualité est très bonne. La politique menée par l'EAV est donc bonne et doit être poursuivie.
- Nous recevons de la cire d'opercule, mais pas uniquement : nous recyclons notre cire ce qui nous permet d'avoir de la qualité.
- Il est demandé de respecter les médicaments AMM et dans les conditions définies (respect des conditions d'utilisation, notamment durée de traitement).
- POTS : Nous avons des pots en permanence : il faut faire la demande en amont pour une distribution le samedi au rucher école.
- Pots en verre : ils ne partent pas. Nous avons décidé d'arrêter pour le moment. Nous reprendrons s'il y a une plus forte demande.

### FORMATION :

- Sur les 26 séances au rucher école, il y a eu 23 jours de pluie. La formation a donc été fortement perturbée, notamment pour ce qui concerne l'élevage de reines.
- Journée cire le 5 octobre 2024 : a lieu tous les ans. Cette journée permet d'apprendre à travailler la cire pour obtenir de la qualité, permet aussi de se perfectionner.
- Cette après-midi, intervention du Dr Samuel BOUCHER sur le nourrissage.
- Projet de mettre en place un atelier sur la construction de harpes électriques pour lutter contre le frelon asiatique. L'EAV fera l'achat du matériel nécessaire et les harpes seront vendues à prix coûtant aux participants.

### INFORMATION :

- Nous recevons de manière régulière des informations de l'ADAPL : nous faisons suivre aux adhérents.
- Certaines informations ne concernent que les professionnels.

### REUNION DE COHESION :

- Pique-nique qui a eu lieu cette année au moulin à Élise. C'est un moment convivial d'échange, très apprécié.



## Compte rendu de l'assemblée générale du 09/11/2024

### MODIFICATIONS :

- Des investissements ont eu lieu sur le site de la maison familiale. Cela nous permet d'avoir de meilleures conditions de stockage et de travail. Nous avons de l'espace et de meilleures conditions pour travailler dans des conditions d'hygiène bien meilleures que ce que nous faisions par le passé.
- Garage : nous sommes toujours propriétaires d'un garage à la Roche-sur-Yon. Il n'y a plus de fuite mais la copropriété est toujours un problème, puisque non officialisée. Les normes imposées par la copropriété sont importantes mais celle-ci ne se réunit jamais. Marcel a eu un contact intéressant, malheureusement sans suite.
- Notre souhait est toujours le même : vendre pour acheter autre chose en pleine propriété. Cette demande sera soumise au vote de façon à pouvoir être réactif si une occasion se présente.

### SITE :

- Un grand merci à Fabienne qui a remis notre site à jour. Toutes les informations importantes sont mises sur le site et il faut le consulter de manière régulière afin de la faire vivre. Si des personnes sont intéressées, pour la gestion et l'amélioration du site, il faut se faire connaître.

### RECOLTE DE MIEL :

- Catastrophique cette année : 72 kg.
- L'enseignement de la récolte a failli ne pas se faire, du fait du peu de miel.

### VOTE RAPPORT MORAL :

- Pour : L'ensemble des présents sauf 1
- Contre : 0
- Abstention : 1

Le rapport moral est validé

### VOTE POUR LA VENTE DU GARAGE LIEE A UN ACHAT :

Unanimité sauf un.

L'autorisation de vente potentielle est validée.

## RAPPORT FINANCIER

### Compte de résultats

Pots : déficit sur ce poste mais il faut tenir compte du stock, valorisé au bilan mais qui finira par s'écouler et combler le déficit provisoire.

Pique-nique : léger bénéfice de 80 €

Repas de l'AG 2023 : déficit de 157 €

Matériel (panneaux ASPHODEL, planchers ruches, ruche pédagogique...) : 524 €.



## Compte rendu de l'assemblée générale du 09/11/2024

---

Achat cire aux adhérents : 369 €. Certains récupèrent leur cire, d'autres revendent leur surplus à l'EAV. Bénéfice de 107 €.

Assurance : 488 €

Traitement : 202 €

Analyse cire : 208 €

Impôts fonciers : 207 €

Résultat d'exploitation : 2347,54 €

### **Bilan**

Garage 15000 €

Stock de miel : reste 750 €

Pot et cire : 6170 €

Nourrissement : 838 €

Compte 5222 €

Livret 10724 €

Passif :

Résultat : 2347

Pas de dettes.

VOTE :

L'assemblée générale donne le quitus au trésorier à l'unanimité.

BUDGET PREVISIONNEL :

Adhésion : 12000 €

UNAF : 8500 €

Vente miel : 650 €

Vente pots : 2050 €

Gaufrage : 1000 €

VOTE :

Approuvé à l'unanimité



## **Compte rendu de l'assemblée générale du 09/11/2024**

### **ACTIVITE DU RUCHER ECOLE :**

La volonté est de transmettre la bonne pratique de l'apiculture, en conformité des règles en vigueur, pour le bien être des abeilles et notre plaisir.

La formation initiale se déroule sur le site de la MFR de Venansault.

La formation commencera le 22 février 2025 et aura lieu tous les 15 jours, jusqu'à fin octobre.

Il est proposé une formation théorique en même temps qu'une formation pratique. Les anciens sont sollicités pour apporter leur savoir-faire et aider l'équipe pédagogique.

L'EAV a signé la charte des bonnes pratiques de l'apiculture en Pays de Loire. Nous nous engageons à suivre un programme et nous pouvons être contrôlés. L'objectif est de transmettre une formation de qualité, conforme aux règles en vigueur.

Il y a eu 39 inscrits à la formation avec une participation de 76 %.

Le contenu de la formation ainsi que les dates sont à consulter sur le site internet de l'EAV.

La présence marquée du frelon asiatique sur le site de Moulin Papon nous oblige à effectuer une transhumance sur le site de la MFR de Venansault, plus protégée. Cela à permet aussi de faciliter les interventions sur les ruches au cours de la période hivernale.

La fréquentation du rucher école est gratuite pour tous les adhérents de l'EAV à jour de leur cotisation.

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

#### **Membres sortants :**

- Joël MOREAU : ne souhaite pas se représenter mais continue à aider
- Nicolas DOUCET : Réélu à l'unanimité
- Christian BRIAUD : Réélu à l'unanimité
- Hubert GRIT : Réélu à l'unanimité
- Fabienne COLIN : Réélue à l'unanimité
- Carmen CHAUVÉAU : démissionnaire.



## **Compte rendu de l'assemblée générale du 09/11/2024**

---

Appel à candidature.

- Michel LEPORT présente sa candidature : il est élu à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les participants et les invite au pot de l'amitié, offert par l'EAV.